



RAPPORT DE LA COMMISSION DES MANDATS

Par Michel RENAULT

Le Verdon, le 31 mai 2018

**18^e CONFÉRENCE UFR
DU 30 MAI AU 1^{er} JUIN 2018
AU VERDON**

Cher(e)s Camarades,

En quelques lignes, il me revient la charge de vous présenter la photographie de la 18^e conférence de notre UFR.

Dans un premier temps, il nous semble nécessaire de revenir sur le document qui convoquait notre 18^e conférence et établissait la répartition des Délégués sur la base de 1 délégué pour 100 adhérents, en prenant 2016 comme année de référence. Cela nous donnait 148 délégués.

Depuis notre dernière conférence, l'érosion de nos forces organisées continue à raison de 500 à 600 adhérents de moins chaque année.

Cette situation, que nous ne découvrons pas aujourd'hui, doit nous inciter à prendre des mesures volontaristes pour améliorer la continuité syndicale et le niveau des adhésions qui reste faible.

Cher(e)s camarades, nous aurions dû être 148 délégués mais quelques délégations n'ont pas pu faire le plein. Ce fait s'était déjà produit à la conférence précédente. Ajoutons à cela des défections sur décision médicale.

Il nous semble que nous touchons, là, un aspect de la Qualité de Vie Syndicale qui devra être une préoccupation du prochain Bureau National.

A l'ouverture de la conférence, nous étions et sommes donc encore 129 délégués, représentant toutes les sections de notre UFR, les unes fortes de quelques unités, d'autres réunissant plusieurs centaines de syndiqués.

Le masculin l'emporte, seulement 13 femmes. A notre conférence précédente, nous ne comptons que 9 femmes. Indiscutablement, nous progressons dans la représentativité des femmes.

Venons-en aux éléments statistiques.

En préambule, ils sont issus des renseignements que vous nous avez transmis dans le fichier LORGA.

Il y a nécessité à mettre le fichier à jour surtout si l'on considère qu'il peut être un outil performant dans le cadre de la continuité syndicale.

Ces remarques étant faites, les calculs vérifiés, nous pouvons vous le révéler : l'âge moyen de la conférence est de 62 ans et 1 mois contre 62 ans et 8 mois lors de notre 17^e conférence. Nous pouvons constater un rajeunissement de notre conférence bien que les cheminots salariés de la SNCF ne partent plus à 50 ou 55 ans, depuis la réforme de notre régime spécial de 2007.



Nous pouvons attribuer cela, sans doute, comme cela a été dit hier sur l'orga, à une meilleure prise en compte de la continuité syndicale et une meilleure implication des jeunes retraités dans l'activité syndicale.

Je le rappelle, sont présents à cette conférence : 129 délégués dont 13 femmes.

40 délégués sont abonnés à la NVO contre 56 en 2014, soit 31% aujourd'hui contre 41% en 2014.

93 délégués sont abonnés à Vie Nouvelle, le journal de la CGT en direction des retraités, mais nous ne doutons pas que d'ici la fin de la conférence, ce chiffre puisse évoluer et nous permette de nous rapprocher d'un objectif de 7300 adhérents pour notre prochaine conférence, l'objectif de 7000 adhérents, que nous nous étions fixés avant notre 17^{ième} conférence ayant été atteint avec 7063 abonnés. Tout en étant encore au-dessus des 7000 abonnés, 7004 à ce jour, nous sommes en recul par rapport à 2014 et devons rester vigilants et à l'offensive sur cette question.

Enfin, la solidarité n'est pas un vain mot pour les retraités car 113 délégués sont adhérents de l'ONCF.

Là encore, nous pouvons progresser d'ici la fin de la conférence. Seules 16 adhésions sont à réaliser.

Le cadet vient du secteur de Tours. Il est de la section d'Orléans.

Il a 25 ans de fidélité à la CGT.

Jacqy GEMON, du haut de ses 52 ans et 9 mois est le benjamin de la conférence.

Venant du secteur de Bordeaux, de la section de Périgueux, elle culmine au sommet de notre conférence du haut de ses 77 ans et 5 mois. Elle cumule 56 ans de fidélité à la CGT. Elle est la doyenne de la conférence.

Elle a été membre du bureau national, je vous demande d'applaudir Arlette SANTER DESCHAMPS.

Comme de coutume, le plus jeune et la doyenne co-présideront la dernière séance de notre conférence.

Mes cher(e)s camarades, les appréciations que nous venons de vous livrer, si elles nous autorisent à délibérer et voter, doivent nous encourager à poursuivre nos efforts pour l'amélioration de notre Qualité de Vie Syndicale et le renforcement de nos forces organisées.

Merci de votre attention